

ELECTIONS EN TUNISIE : LES ISLAMISTES S'INSTALLENT

02/11/11

PAR ALAIN BILLON,

ancien député de Paris, responsable Maghreb-Machrek au secteur International du PG,

1. Retour sur la « Révolution du jasmin » et ses suites

Il y a tout juste dix mois, Mohamed BOUAZIZI, un jeune chômeur de la ville de Sidi-Bouزيد dans l'ouest tunisien déshérité, s'immolait par le feu, déclenchant une vague de manifestations, que la répression allait transformer en émeutes. Ce mouvement a rapidement pris de l'ampleur, se propageant jusqu'à Tunis, et amenant le président Ben Ali à s'enfuir en Arabie Saoudite le 14 janvier, après que l'armée eut refusé de tirer sur le peuple. Cette première insurrection débouchant sur le renversement en moins d'un mois, d'un autocrate au pouvoir apparemment très solide, allait avoir un immense retentissement, et servir d'exemple à d'autres insurrections populaires dans l'ensemble du monde arabe. Dix mois plus tard, le 23 octobre, après de nombreux rebondissements légitimant l'insurrection populaire initiale, les citoyens tunisiens étaient appelés aux urnes par les institutions de transition, pour élire au suffrage universel, les 217 membres d'une Assemblée constituante, ayant pour tâche, dans un délai d'un an, d'élaborer la nouvelle constitution démocratique de ce qui doit devenir la IIème République tunisienne, après avoir désigné un nouveau Président de la République de transition (dont la durée de mandat n'est pas déterminée), celui-ci nommant un nouveau Premier ministre, et un nouveau gouvernement.

2. La situation à la veille des élections

2.1 Le travail de Kemal JENDOUBI et de l'ISIE.

L'ISIE (Instance supérieure indépendante pour les élections) a été mise en place par la Haute instance présidée par le juriste Yadh BEN ACHOUR, le 18 avril. Sa présidence a été confiée à Kamel JENDOUBI, opposant de toujours au régime de Ben Ali, exilé en France, militant des droits de l'homme, notamment au sein du CRLDHT (Comité pour le respect des liberté et des Droits de l'Homme en Tunisie), puis du Réseau euro-méditerranéen des Droits de l'Homme. Kamel JENDOUBI a monté de toutes pièces un réseau de 5000 collaborateurs directs au niveau central et au niveau régional (ISIE et IRIE), et entièrement refondu les listings électoraux hérités de la dictature. Fait marquant: l'ISIE a accompli ce travail énorme de façon totalement indépendante du ministère de l'Intérieur.

2.2 Le discours du Premier ministre Béji CAÏD ESSEBSI le 21/10/11

Le 21 octobre, dans une allocution radio-télévisée, le Premier ministre Béji CAÏD ESSEBSI (ancien ministre de Bourguiba), très alerte pour ses 84 ans, s'est félicité devant les membres de son gouvernement, de l'œuvre accomplie par ce dernier. Il s'est voulu rassurant pour ses concitoyens. Et d'abord pour les élections du 23 octobre qui « *se dérouleront dans des conditions propices, nous nous en portons garants, malgré les suspicions et les menaces. Je demande aux Tunisiens d'aller voter et de ne pas avoir peur* ». Il a ensuite indiqué qu'il n'y aurait « *pas de vide politique. L'opération après le 23 octobre doit obéir à un processus. Tribunal administratif, autres procédures et après, le 9 novembre, le Président de la*

République décrètera la création de la constituante, qui a son tour se répartira en commissions et y désignera le Président. Quant à l'actuel gouvernement, sa mission sera considérée comme finie ». Le Premier ministre insistera encore sur le fait « *que l'ISIE est seule responsable de l'opération de vote* », avant de terminer par un plaidoyer pro domo sur l'œuvre socio économique accomplie par son gouvernement (notamment avoir rétabli la sécurité et redynamisé l'économie), affirmé solennellement qu'il ne se succéderait pas à lui-même, et exhorté à nouveau ses concitoyens « *à aller voter sans peur* ». Ce qui sera effectivement le cas deux jours plus tard.

2.3 Les principaux partis en présence à la veille des élections

Etablir une géographie des partis tunisiens est une tâche difficile. La Tunisie en compte 110 au moment des élections. Certains datent de l'ère Bourguiba, quelques uns de l'ère Ben Ali, et la plupart ont été autorisés après le départ de ce dernier. Beaucoup sont des coquilles vides et sans doute ne survivront pas à ces élections ou bien fusionneront.

-a) Le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique) Pour mémoire. L'ancien parti de Ben Ali a compté plus de deux millions d'adhérents (obligés pour la plupart). Il a été dissout définitivement le 28 mars. Mais certains de ses anciens partisans ont tenté de se recycler dans les nouveaux partis, et de peser ainsi sur la future Constituante (voir infra).

-b) Ennahda (la Renaissance) Une organisation fondée en juin 81 par des intellectuels inspirés par l'idéologie des Frères musulmans égyptiens, dont Rached GHANNOUCHI et Abdelfattah MOUROU, prend le nom de Mouvement de la tendance islamique (MTI), et se heurte immédiatement au pouvoir bourguibiste, tout en parvenant peu à peu à bénéficier d'un solide enracinement populaire dans tout le pays, grâce à l'implantation de réseaux d'entraide, et à une forte influence dans les mosquées. En février 89, le MTI se transforme en Parti du Renouveau (Hizb ennahda) abandonnant toute référence religieuse dans son appellation pour se plier à la volonté du nouveau président Ben Ali, mais subit à son tour une longue et féroce répression, qui contraint ses principaux chefs, comme GHANNOUCHI, à l'exil. En 2005, Ennahda participe avec le PDP, le POCT, le FDTL et Moncef MARZOUKI, au mouvement du 18-October qui vise à la restauration des libertés civiles en Tunisie. Dans le cadre de ce mouvement, Ennahda déclare adopter des positions libérales en faveur notamment de la liberté du culte, de l'égalité hommes-femmes et de la séparation entre la religion et l'Etat. Tout en demeurant interdit, Ennahda consolide une influence réelle, même si elle demeure difficilement quantifiable.

Le surgissement de la révolution sidère les dirigeants d'Ennahda, comme tous les autres responsables politiques, mais cette sidération ne dure pas, car ils peuvent mettre en œuvre avant toutes les autres formations politiques, un « plan B » de conquête méthodique du pouvoir basé sur une libéralisation politique en anticipant sur la détérioration de l'état de santé de Ben Ali. La voie choisie pour cette conquête, consistant à rassurer l'opinion intérieure comme l'opinion internationale, en se fondant autant que faire se peut dans la mouvance démocratique et en cherchant à passer des accords avec les dirigeants de ces formations (voir ci-après). Il a donc confirmé son virage de cuti religieux pour se présenter comme un parti conservateur / libéral, le seul qui ait les « mains propres » et défende les intérêts des Tunisiens, tout en comptant sur son implantation et l'hégémonie de fait de son discours réintroduisant le religieux dans le discours politique..

GHANNOUCHI a été reçu officiellement par le Département d'Etat américain, et s'est engagé à ménager les intérêts américains, en leur donnant les gages attendus. Les USA envisagent donc son ascension avec sympathie, comme un moyen de contrer tout débordement postrévolutionnaire « anti-impérialiste ». L'Arabie Saoudite, les Emirats et ...les USA financeront abondamment la campagne d'Ennahda.

-c) Le PDP (Parti démocrate progressiste)

Fondé en décembre 83 par l'avocat Ahmed Néjib CHEBBI, et légalisé en septembre 88, il participe à toutes les élections législatives de 89 à 99, mais boycotte celles de 2004 et 2009. Il n'a donc plus de représentation parlementaire. Son action est constamment surveillée et entravée par le pouvoir. Mais son attitude de résistance lui vaut un vrai prestige, d'autant plus que ses militants soutiennent activement le mouvement insurrectionnel dès son surgissement. Cependant ce prestige va s'éroder d'abord par la participation de Néjib CHEBBI aux deux gouvernements Ghannouchi I et II, ensuite par la libéralisation de son programme économique, inaugurant ainsi une véritable « course au centre » qu'imiteront la plupart des autres partis d'opposition démocratique, ensuite dans son refus d'aller vers une alliance avec les autres forces démocratiques, du fait des ambitions personnelles nourries par Néjib CHEBBI qui se projette déjà sur les présidentielles. Son opposition déclarée à Ennahda ne s'est jamais démentie. Les USA financeront également la campagne du PDP, lui permettant notamment de réaliser des clips politiques diffusés sur les TV tunisiennes.

-d) Ettajdid (le Renouveau) et le PDM

Après avoir été interdit en 1963, le Parti communiste tunisien (PCT), est à nouveau autorisé en 1981 par Bourguiba. En avril 1993, il décide de se transformer en mouvement Ettajdid, en abandonnant le communisme pour une ligne de centre-gauche, s'ouvrant ainsi aux sensibilités démocratiques et progressistes, tout en évitant une opposition frontale avec le pouvoir. Ettajdid est légalisé en septembre 93. Il obtiendra constamment quelques députés aux élections législatives (4 en 1994, deux avant la révolution). Une manière de refondation intervient en juillet 2007 à l'occasion du second congrès, où la direction s'ouvre à des personnalités indépendantes, ceci pour faire contrepoids à l'alliance du 18-October (cf. supra). Le linguiste Ahmed BRAHIM devient premier secrétaire.

Lors des premiers jours de la révolution, Ettajdid, soucieux de ne pas perdre ses acquis, tarde à rejoindre le mouvement. Cela lui sera souvent reproché, comme sa participation aux deux gouvernements Ghannouchi. Il devient ensuite un des moteurs de la gauche démocratique et déploie de grands efforts pour fédérer les partis qui s'en réclament. Le 5 juin, est annoncée la naissance du Pôle démocratique moderniste (PDM) qui réunit autour d'Ettajdid, huit (petites) organisations politiques, dont le Parti socialiste de gauche. Une dynamique s'enclenche autour du nouveau Pôle (qui sera le seul par exemple à mettre en œuvre une vraie parité), mais cela se révélera très insuffisant. Les autres partis importants de centre gauche voudront jouer une autre partition.

-e) le FDTL (Forum démocratique pour le travail et les libertés) dit Ettakatol (le Forum)

Fondé en avril 94, par le Dr Mustapha BEN JAAFAR et reconnu en octobre 2002, le FDTL est dès l'origine une petite formation d'idéologie social-démocrate, qui a le statut d'observateur auprès de l'Internationale socialiste, et qui bénéficie d'un soutien appuyé de la part du PS français et du PSE. Le Dr BEN JAAFAR a créé la surprise en se présentant en 2009 contre BEN ALI, acquérant par là-même une certaine notoriété. Sa candidature ayant été invalidée, il appelle à voter pour Ahmed BRAHIM. Discrets durant les premiers jours de la révolution, le FDTL et son chef s'y rallient rapidement et BEN JAAFAR est membre du gouvernement Ghannouchi I. Il a le flair politique de s'en retirer au bout de quelques jours, et ne participe pas à Ghannouchi II. En février il appelle à la création d'un Conseil de défense de la Révolution. Opposé au report des élections à la Constituante, il ne cache pas son ambition pour la présidence de la République. S'il défend les acquis de la sécularisation tunisienne, il n'affiche aucune hostilité de principe à Ennahda, et négocie en sous-main avec lui et avec le CPR. Cette attitude mesurée lui vaut une audience en progrès dans les derniers mois précédant les élections.

-f) le CPR (Congrès pour la République)

La fondation du CPR est déclarée en juillet 2001, avec un positionnement de centre-gauche.. Son président est Moncef MARZOUKI, professeur de médecine à l'Université de Sousse et ancien président de la LTDH. Dès l'année suivante, le parti est interdit et ses dirigeants contraints à l'exil. En 2005, le CPR rejoint le Mouvement du 18-October aux côtés d'Ennahda, du PDP et du POCT. A la chute de Ben Ali, les cadres exilés du CPR rentrent en Tunisie, et Moncef MARZOUKI annonce sa candidature à la prochaine élection présidentielle, ce que l'opinion publique tunisienne accueille alors plutôt fraîchement. La légalisation du CPR intervient en mars. Seule formation à soutenir les manifestants de « Kasbah 3 », le CPR remonte la pente dans les sondages, recrute largement sur une ligne de centre-gauche, mais sans guère faire de mystère sur sa convergence avec Ennahda et Ettakatol.

-g) le PCOT (Parti communiste des ouvriers de Tunisie).

Fondé en janvier 86, aussitôt interdit et pourchassé, ce parti survit dans la clandestinité, et ses militants subissent une très dure répression. Le PCOT adhère à la coalition du 18-October. Son leader qui vit dans la clandestinité est Hamma HAMMAMI. Son épouse, l'avocate Radia NASRAOUI est un défenseur attiré des islamistes et même des salafistes. Le PCOT est partie prenante de la révolution dès son début, il est légalisé en mars, et Hamma HAMMAMI en devient le secrétaire général en juillet. Le PCOT mène une campagne active pour l'élection de la constituante, mêlant des prises de positions socialement radicales à un comportement d'allié objectif d'Ennahda.

-h) Diverses petites formations méritent d'être citées (Ce choix est subjectif).

A gauche :

-Le PSG (Parti socialiste de gauche) petite formation issue du PCOT, est partie prenante du PDM

-Le PTT (Parti des travailleurs de Tunisie), est issu d'une scission du FDTL. Il est très lié à l'UGTT, et est un des rares partis à avoir proposé une remise en cause de l'article I de la Constitution (cf. infra).

-le MDS (Mouvement des démocrates socialistes), vieux parti social-démocrate vestige de l'opposition à Bourguiba, fondé en 1978, est reconnu par le pouvoir.

A droite :

-Al Moubadara (l'Initiative), présidé par l'ancien ministre Kamel MORJANE, il est une tentative pour recycler de façon ouverte une partie des cadres du RCD qui n'ont pas été compromis dans la répression ou la corruption.

-Afek Tounes (Aspiration Tunisienne) Parti à dominante de cadres, comportant des personnalités ayant été proches du RCD, mais décidées à tourner cette page et à voguer vers un libéralisme moderne et décomplexé.

-Deux petites formations écologistes : Parti vert, Tunisie verte.

2.4 Questions importantes évoquées avant les élections

-l'Article premier de la Constitution de 1959 et la sécularisation :

« *La Tunisie est un Etat libre, indépendant et souverain ; sa religion est l'Islam, sa langue l'arabe et son régime la république* ». Ennahda s'est prononcé pour le maintien de cet article, qui fait de l'Islam la religion d'Etat. Seules deux petites organisations, le PTT et le mouvement Doustourna, ont proposé ouvertement d'abroger cette disposition. Les partis démocratiques de centre-gauche opposés à Ennahda opèrent, eux, un distinguo subtil entre séparation entre religieux et politique, qu'ils prônent, et séparation entre religieux et Etat, qu'ils rejettent...En d'autres termes ils réprochent l'islamisme (d'Ennahda) qui est un

déversement plus ou moins violent de religieux dans le politique, mais ne revendiquent pas la séparation de la religion (musulmane) et de l'Etat. L'opposition à Ennahda, si déterminée et sincère soit-elle, ne repose donc pas sur la notion de laïcité telle que nous l'entendons, notamment en France, et qui n'est généralement pas bien comprise et moins encore acceptée, sauf par des cénacles restreints. On parlera plus volontiers de sécularisation. Mais de toute façon, les islamistes, « radicaux » ou non, auront beau jeu de traiter les partisans d'une certaine dose de sécularisation, d'athées, d'impies, et d'ennemis de l'identité et des valeurs arabo-musulmanes. Sur un tel terrain, quasi- idéal, cette stigmatisation « low-cost » se révélera efficace.

-L'affaire « Nessma », quels qu'en aient été les vrais instigateurs, le montrera éloquemment : Le 9 octobre, la chaîne privée de TV Nessma programme le film « *Persépolis* » de Marjane Satrapi en dialecte tunisien, où l'islam est critiqué et surtout où Dieu est représenté sous des traits humains, ce qui est prohibé par les musulmans. Deux jours plus tard, des salafistes s'en prennent violemment aux locaux de la chaîne et au domicile de son propriétaire, et une polémique fait rage sur le net autour de cette « provocation » imputées aux milieux « laïques » (dans l'acception notée ci-dessus). GHANNOUCHI ne sera pas le dernier...Le propriétaire de Nessma, dépassé, fera publiquement amende honorable

-Autre question emblématique : les conditions de négociation et de mise en oeuvre du « Plan jasmin économique et social » adopté en septembre par le gouvernement. 30% des financements dépendent de crédits extérieurs accordés à des conditions léonines, qu'aucune formation politique n'a été en condition de discuter. La souscription au Plan Jasmin a été actée au G8 du 28/05 à Deauville, et confirmé le 10/09 à Marseille. Un prêt de 500 millions d'euros a été accordé par la Banque mondiale à la Tunisie jusqu'en 2041, une semaine avant les élections.

3. Le déroulement des élections

De l'avis unanime, l'organisation de celles-ci a été bonne. Dès avant l'ouverture, des foules se pressent devant les lieux de vote, des écoles principalement. Près de 90% des votants inscrits sont allés voter, auxquels il faut ajouter les non inscrits qui se sont décidés au dernier moment. Files impressionnantes. Attentes de plus de quatre heures. Même ceux qui viennent voter sans s'être inscrit auparavant sont rapidement orientés vers le bureau de vote dont ils dépendent sur un simple appel téléphonique. Peu d'incidents (cas le plus souvent signalés: des pressions trop insistantes d'islamistes trop zélés, outrepassant les consignes de modération prodiguées par leurs responsables, et des cas de tentatives d'achats de votes, difficiles à prouver...)

C'est l'annonce des résultats qui va s'avérer problématique. L'ISIE avait annoncé une première estimation vers 3h du matin le 24 octobre. Il n'en a rien été le 24, ni le 25. Les premiers résultats officiels (pour 6 circonscriptions seulement) ont été donnés dans la soirée de mercredi 26 ! A cette heure, la victoire écrasante d'Ennahda était connue de tous, comme la déconfiture des partis de centre gauche opposés à ce dernier... Les résultats complets n'ont été donnés par Kemal JENDOUBI que le 28 (cf. annexe). Restent encore les recours, finalement nombreux. Les résultats officiels définitifs sont annoncés pour le 9 novembre.

4. Les résultats

La victoire d'Ennahda était annoncée par tous les sondages. C'est son ampleur qui a donc surpris. Ennahda arrive largement en tête dans toutes les circonscriptions, à une seule exception près, y compris à l'étranger. Il remporte 90 sièges, Le parti suivant (le CPR), n'en

remporte que 30. Le système électoral, -la proportionnelle au plus fort reste-, a empêché Ennahda de rafler une majorité absolue des sièges, mais elle a favorisé un émiettement des formations ayant des élus : sur 24 listes, plus de la moitié (13) n'ont qu'un élu, 6 en ont entre 2 et 5, 3 ont entre 17 et 21. Les femmes représentent 24% des élus, grâce à une parité « optique ».

Mais il faut prêter attention à ce qui suit, et qui relativise tous les résultats :

Sur les quelques 7,57 millions de citoyens en situation de voter¹, il n'y a eu que 4,2 millions de votants, soit un taux de participation de 56% d'électeurs, et non 89,8%, chiffre qui a été martelé par tous les médias et qui se rapporte aux électeurs inscrits (55% du corps électoral potentiel).

Si Ennahda a réuni environ 35,7% des votants, ceux-ci ne représentent que 20% du corps électoral. Les autres forces élues représentent un petit tiers du corps électoral. Voilà qui relativise la légitimité des uns et des autres. (nota ces chiffres sont à vérifier !)

A l'enjeu majeur du scrutin tel qu'il est apparu (pour ou contre Ennahda ?), ce sont les anti-Ennahda qui ont été défaits. L'organisation, la détermination, l'implantation du parti islamiste –comparé à tous les autres- suffisait à faire la différence, mais elle n'explique pas toute l'ampleur du score final. L'influence conjoncturelle de l'affaire Nessma a joué son rôle, mais surtout, à mon sens, Ennahda, avec son discours bien lissé, a rassuré une importante partie de l'électorat, qui a tort ou à raison, s'est reconnu dans son discours médian, et y a vu le miroir de son identité, tandis que les partis anti-Ennahda ne sont pas apparus comme une alternative crédible.

Outre la demi-surprise du score très élevé d'Ennahda, la surprise de celui du CPR et le bon score d'Ettakatol, ce sont les résultats du parti « La Pétition populaire » (Al Aridha chaâbiya) arrivé en 3^{ème} position devant Ettakatol, avec 26 sièges, qui ont créé l'autre surprise au sein du monde politique tunisien². En effet cette formation était totalement inconnue avant les élections. Son leader est un milliardaire originaire de Sidi Bouzid installé à Londres, Hechmi HAMDI, propriétaire d'une télévision privée « Al Mustakilla », au passé complexe. Longtemps proche d'Ennahda, il a rompu avec ses dirigeants pour se rapprocher de Ben Ali, qu'il a soutenu jusqu'aux derniers jours. Il a mené une campagne à la fois populiste et farfelue, mais qui a « accroché » auprès de nombreux Tunisiens. Cependant de nombreuses irrégularités ont marqué sa campagne, conduisant l'ISIE à invalider 6 des députés élus sur cette liste, et ramenant celle-ci à la 4^{ème} place, avec 19 élus. Dernier rebondissement, Hechmi HAMDI décidait à la suite de ces invalidations, de retirer purement et simplement sa liste. Si cette option était retenue par la Constituante, 19 sièges devraient être re-répartis entre les autres listes... En attendant, des émeutes ont éclaté à Sidi Bouzid en signe de protestation contre l'invalidation frappant la liste de l'enfant du pays, et contre... la permanence d'Ennahda. Décidemment HAMDI apparaît comme un pêcheur en eaux troubles.

Les partis progressistes sécularistes du centre- gauche, sont bien les grands vaincus de ces élections. Encore le PDP échappe-t-il au désastre absolu. Avec ses 17 élus, il arrive en 5^{ème} position. Sa défaite doit s'apprécier à l'aune de ses espérances, au début de la campagne, quand il était donné en seconde position.

Le PDM, malgré une belle campagne couronnée par un grand meeting dans la banlieue de Tunis le dernier jour, mais commencée trop tard, subit une cuisante défaite en ne remportant que cinq sièges, dont un en France avec la féministe Nadia CHAABANE.

Les dirigeants des deux formations ont clairement reconnu leur défaite au cours de conférences de presse tenues avant même la proclamation des résultats définitifs.

1 Les militaires, les policiers et les douaniers (sic) étaient exclus du vote.

2 Mais ce type de percée politique populiste est certainement appelé à se répéter dans d'autres pays, vu l'évolution des conditions de la communication « moderne ».

5. Premiers enseignements

Outre la façon progressive et étalée dans le temps, avec laquelle les résultats nous sont parvenus, les grandes lignes de l'après-élection ne se dévoilent que peu à peu, en particulier les alliances et les repositionnements qui vont intervenir parmi les formations politiques. Tentons néanmoins de dégager quelques idées-forces.

a) Un rappel tout d'abord : L'élection de la Constituante tunisienne, est la première élection démocratique et libre dans le monde arabe, et la parité, bien que biaisée (peu de femmes étaient en têtes de liste), a fait l'objet d'un consensus général, qui ne sera pas remis en cause..

b) Cette élection libre et démocratique, issue de la première révolution du « printemps arabe », a donné la victoire à une formation qui se réclame explicitement de l'héritage des Frères musulmans, donc de l'islamisme. C'est la seconde mort du bourguibisme et du benalisme réunis. Cette victoire très nette est porteuse d'inquiétudes légitimes quand aux avancées obtenues en Tunisie de longue date, notamment en matière de droits de la femme.

c) Cependant, le parti islamiste Ennahda, s'il devient dominant et incontournable dans la vie politique tunisienne, n'exercera pas un pouvoir absolu et sans garde-fous. Nous venons de constater, que même si son discours se donne comme hégémonique, sa légitimité apparaît très relative et lui interdit en fait de remettre en cause les fondements du pacte social tunisien et de ses singularités culturelles. GHANNOUCHI s'est montré rassurant à ce sujet, même si plusieurs discours peuvent coexister au sein du parti, et si les menées violentes des groupes salafistes n'y sont pas dénoncées comme elles le devraient. Rappelons qu'à la veille des élections, il s'était fait menaçant face à de fictives manipulations électorales, indiquant qu'il se tenait prêt à appeler à descendre manifester dans la rue, si elles devaient intervenir.

d) Si Ennahda et ses alliés potentiels sont majoritaires, c'est qu'ils ont su exprimer mieux que les autres courants politiques, et notamment les partis démocratiques du centre-gauche, l'identité nationale et le sentiment d'appartenance à la Oumma musulmane. Il est important pour les formations de la gauche radicale en Europe, d'intégrer cette réalité, susceptible de se représenter dans d'autres pays de la région, en transition vers des régimes démocratiques.

e) Inversement, le PDP, et plus encore le PDM n'ont guère convaincu au-delà de la moyenne bourgeoisie moderniste, et ce sont ces deux formations qui se retrouvent relativement isolées face aux appels à l'union nationale émanant notamment des trois formations arrivées en tête : (ENNAHDA, CPR et Ettakatol). L'une et l'autre formation ont reconnu leur défaite et s'apprêtent vraisemblablement à constituer le noyau d'une future opposition à la majorité constituée autour d'Ennahda. On devrait savoir assez rapidement si cette hypothèse se confirme. En attendant, « la course au centre » a sans doute trouvé ses limites, et c'est à une refondation de gauche, mieux à même de représenter les aspirations des couches populaires défavorisées, qu'elles doivent s'atteler sans délais.

e) les questions socio-économiques, assez absentes durant les élections, vont rapidement revenir au premier plan, tant la situation de la Tunisie est préoccupante à cet égard. Un grand débat sur le modèle de développement à adopter, et les modalités de sa mise en application s'avère urgent et attend le prochain gouvernement.

A.B.

ANNEXES

A. Rappel des principales dates de la révolution

17/12/10 Mohamed Bouazizi s'immole par le feu à Sidi Bouzid, déclenchant des manifestations qui vont en s'amplifiant

8-9/01/11 La police tire dans la foule à Kasserine : plus de 20 morts. Les émeutes gagnent Kairouan (centre)

11/01 premiers affrontements à Tunis et sa banlieue

13/01/11 L'armée investit Tunis.

14/01/11 Ben Ali s'enfuit en Arabie Saoudite. Le Premier ministre Mohamed GHANNOUCHI se déclare président par intérim.

15/01 Le Conseil constitutionnel destitue officiellement Ben Ali, et proclame le président du Parlement Fouad MEBAZAÂ, Président de la République par intérim.

17/01 Mohamed GHANNOUCHI forme un gouvernement d'union nationale avec des personnalités de l'opposition, mais aussi des membres du RCD. Les manifestations reprennent. Plusieurs ministres de l'opposition démissionnent. Gouvernement GHANNOUCHI II. Des élections pluralistes sont prévues dans six mois.

Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre auraient fait 219 mort et 510 blessés.

20/01 Le Gouvernement annonce une amnistie générale, permettant le retour de personnalités exilées (Rached GHANNOUCHI (Ennahda), Moncef MARZOUKI etc...)

23/01 La « caravane de la liberté », partie du centre du pays, demande la démission du gouvernement des caciques de l'ancien régime.

25-27/02 Manifestations à Tunis réclamant la démission du gouvernement.

27/02 Démission du 1^{er} ministre Mohamed GHANNOUCHI. Il est remplacé par Béji CAÏD ESSEBSI, avec un gouvernement remanié.

03/03 L'élection d'une Assemblée constituante est annoncée pour le 24 juillet 2011.

15/03 La Commission supérieure de la réforme politique, présidée par le juriste Yadh BEN ACHOUR, et le Conseil de défense de la révolution fusionnent pour laisser place à la *Haute instance pour la réalisation des objectifs de la Révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique*, composée de 155 membres et présidée par Yadh BEN ACHOUR.

18/04 Création de L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), présidée par Kamel JENDOUBI.

06/06 Le Premier ministre annonce le report des élections au 23 octobre.

15/07 les forces de l'ordre dispersent les manifestants de « Kasbah 3 »

15/09 « Déclaration de processus de transition » signée par 11 partis

01-21 Campagne électorale

23/10 Election de l'ANC.

28/10 Résultats complets

B. Résultats des élections à l'Assemblée nationale constituante au 28/10/11

Ennahda : 90 sièges (41,47%)

CPR : 30 sièges (13,82%)

Ettakatol : 21 sièges (9,68%)

Pétition populaire : 19 sièges (8,76%) ; initialement 26 sièges, 6 invalidations

PDP : 17 sièges (7,83%)

PDM : 5 sièges (2,3%)
El Mobarada (l'initiative) : 5 sièges (2,3%)
Afek Tounes (Aspiration tunisienne) : 4 sièges (1,84%)
El Badil Etthaouri (PCOT) : 3 sièges (1,32%)
MDS : 2 sièges
Mouvement des patriotes démocrates : 2 sièges

Les listes suivantes obtiennent un siège chacune :
Parti culturel unioniste de la nation (el Oumma)
Mouvement du peuple
Parti libéral maghrébin
Liste l'indépendant
Liste la voix de l'avenir
L'union patriotique libre
Anidhal progressiste
Anidhal social
Parti justice et équité
Liste pour un front patriotique tunisien
Mouvement du peuple unioniste
Liste la justice
Liste fidélité aux martyrs